

CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE LA RENAISSANCE
Le savoir de Mantice

LANGUES, CODES ET CONVENTIONS DE L'ANCIEN THÉÂTRE

*Actes de la troisième rencontre
sur l'ancien théâtre européen*

Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
23-24 septembre 1999

Réunis par
Jean-Pierre Bordier



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
7, QUAI MALAQUAIS (VI^e)
2002

Diffusion hors France: Editions Slatkine, Genève

SUR LA MORALITÉ *DE BIEN AVISÉ MAL AVISÉ*.
CODES ET CONVENTIONS
(D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI)
DU LANGAGE
DES ANCIENS TEXTES DRAMATIQUES

Parmi les quelque 77 pièces qui constituent le répertoire subsistant des moralités françaises, c'est *Bien Avisé Mal Avisé* qui a été retenue pour figurer en porte-étendard du genre dans l'anthologie en deux volumes du *Théâtre français du Moyen Age* en cours d'édition chez Gallimard pour la collection de la Pléiade. En effet cette pièce passe pour « un vrai modèle du genre » (W. Helmich), « le type parfait de la Moralité, à cause des allégories qui l'animent » (Y. Le Hir) bien qu'à ce jour aucune édition critique de *Bien Avisé Mal Avisé* n'ait paru. Il existe de cette pièce deux versions différentes, l'une conservée par un manuscrit du xv^e siècle, l'autre par un imprimé du xvi^e; c'est le texte du manuscrit qui a été retenu pour la Pléiade¹.

Le travail d'édition de *Bien Avisé Mal Avisé* auquel je me suis attelé – ou plutôt auquel Jean-Pierre Bordier m'a gracieusement attelé au sein de son équipe de recherche sur le théâtre français du Moyen Age – ce travail d'édition d'une *moralité* m'a amené à réfléchir, plus que je n'avais fait auparavant, sur le métier de copiste. Quel est au fait son emploi? Qu'est-ce qu'il fait et qu'est-ce qu'il ne doit pas faire? Quel but, quelle raison d'être animent et expliquent son travail? Qu'est-ce qui confère à ce travail de la valeur, aux yeux de qui, et dans quelles conditions?

Les questions de ce genre conduisent rapidement à constater au moins une chose de sûr: que les réponses ne sauraient être les mêmes aujourd'hui qu'au Moyen Age. Et qu'au xx^e, xxi^e siècle les réponses ne sont pas les

¹ Le manuscrit (M) se trouve à la Bibliothèque Nationale fonds Rothschild 2797. C'est l'imprimé (I) qui a été recensé par Petit de Julleville: « Imprimé à Paris par Pierre le Caron pour Anthoine Verard, libraire, s.d., petit in-fol. goth. de 56 ff. à 2 col. Environ huit mille vers. Les personnages sont au nombre de cinquante-neuf... » (*Répertoire...*, p. 39). Le texte de I compte 7625 vers et celui de M 7171. *Bien Avisé Mal Avisé* remonte au xiv^e siècle. Petit de Julleville signale une représentation de *Bien Advisé Mal Advisé* en 1396 (on ne sait où), et une autre en 1439 à Rennes, sans qu'on puisse savoir de quelle rédaction il s'agit dans l'un et l'autre cas – certainement pas I mais rien n'assure que ce fût M non plus.

mêmes en Amérique (par exemple) qu'en France. Et ne sont pas, en France, les mêmes d'un contexte à l'autre, d'un milieu universitaire à un milieu non universitaire. Le rapport du copiste à son travail change en fonction des rapports qu'il lui est permis d'entretenir avec la communauté pour laquelle il lui est permis de travailler. Mais alors (demandez-vous), quoi s'il arrive au copiste de travailler pour plus d'une de ces communautés ? Et qu'arrive-t-il si les gens qui établissent les règles ne sont pas d'accord entre eux sur ce qu'ils attendent d'un copiste ? Disons moins abstraitement que si je travaillais pour mon propre compte sur un manuscrit du Moyen Age je ne travaillerais pas de la même façon que je le fais pour un public universitaire, ou pour un public non universitaire (un public de «lecteurs cultivés mais non spécialistes» comme dit la formule), ou encore – et c'est plus délicat – si je travaillais pour les deux publics en même temps. Qu'est-ce qui change (me demandez-vous) ? C'est la plus indiscrete des questions, mais je tâcherai de répondre. Pour moi l'approche change en fonction du décalage – disons mieux du fossé – qui s'est creusé entre une mentalité technique et technologique d'une part et, d'autre part, une mentalité artisanale, l'une valorisant dans le travail la perfection du produit, l'autre le plaisir du travail lui-même – dilemme qu'en anglais on appelle *process versus product*, l'activité productive et productrice d'un côté, le produit final et fini de l'autre. D'une part donc l'éthique de ce qu'on peut appeler le «haut artisanat», d'autre part l'éthique de l'efficacité.

L'éthique du haut artisanat n'est pas à confondre avec la fameuse «éthique du travail» dont parlent les sociologues. Ni avec l'art pour l'art dont parlent les imbéciles. Le bel artisanat est celui où l'esthétique et la morale se confondent au plus haut niveau. Celui dont parlait au début du siècle Igor Stravinski à propos de la composition musicale. Stravinski disait en effet qu'en musique

le travail artisanal était bien meilleur du temps de Bach qu'aujourd'hui. Il fallait à cette époque-là être artisan d'abord pour devenir musicien ensuite. Aujourd'hui nous voyons des grands talents mais rien de plus. Ces gens-là ne se laissent pas prendre et absorber par le travail du détail, ils ne se laissent pas «ensevelir» dans l'artisanat afin de renaître grands musiciens.

Contre le mythe de l'artiste-mage, pur medium inspiré par les Muses ou par le Ciel, Stravinski croyait plutôt, simplement et fermement, au travail. «Si l'impossible arrivait», a-t-il dit, «et qu'un jour mon travail me fût donné sous une forme parfaite, eh bien cela me laisserait froid et j'en aurais presque honte, comme d'une imposture». C'est cela l'éthique du haut artisanat.

Revenons à l'écriture verbale, à l'artisanat du langage humain. À force de fréquenter longtemps quelqu'un par l'intermédiaire de son écriture, on finit parfois par se faire de cette personne une idée assez précise. Par le biais de ses habitudes d'écriture et de ses tics, moi en tout cas je me fais

d'un auteur des idées assez précises. Elles peuvent être fausses mais elles sont précises. Il en va ainsi de mon prédécesseur «M», le copiste de mon manuscrit, que je fréquente assidûment maintenant depuis deux ans et 7000 vers. Je crois le connaître, du moins il m'est familier et alors il m'arrive de lui parler tout haut, de temps en temps au détour d'un vers, d'une rime, d'un passage obscur. De lui dire, par exemple, «mais non, imbécile, c'est pas ça!» Ou bien «Là je sais ce que tu as voulu faire mais franchement là tu te goures». Je lui fais des compliments aussi, pas seulement des reproches et des insultes. Après tout, on est collègues, on fait le même travail (travail ingrat et mal compris, travail sur lequel les gens qui ne l'ont jamais pratiqué n'hésitent pas pour autant à avoir des opinions et à émettre des jugements). Et, comme ça, je me plais à l'imaginer en train de travailler il y a 500 ans, assis devant son écritoire dans quelque monastère comme moi devant mon portable à la B.N. Penchés tous les deux sur la même page, le même feuillet! Travaillant tous les deux parfois exactement de la même façon, et parfois d'une façon complètement différente. Prenons un exemple: la variance textuelle. Qu'est-ce que mon ami M me dira si un jour je le retrouve au paradis des copistes et que je lui apprends qu'aux environs de l'an 2000 en France, au moment de prendre la relève sur le chantier où il m'a précédé, moi, son successeur, à chaque fois que je ne reproduisais pas exactement la lettre du texte de *Bien Avisé Mal Avisé* que je recopiais, je devais mettre entre crochets carrés la forme différente que j'écrivais à la place de celle que lui a écrite. Oui Monsieur, parfaitement: des crochets carrés: []. Je le vois qui me regarde les yeux écarquillés et me demande incrédule, «Mais... pourquoi?» Son incrédulité, sa surprise, je les devine à le voir travailler lui-même. Par exemple dans ce passage où M a copié deux fois de suite un même folio, une page entière (ff. 121r-121v – soit 25 vers).

LECHERIE

1984	Mescheoir me puist s'il y demeure En present ne os ne areste.	[Meschoyr ... sil en demeure [hareste
------	--	--

MAL ADVISÉ

1988	Mes chiers seigneurs ne vous desplaise, Se vous estes bons compaignons, Mais je vous pry que il vous plaise A me dire trestous vos noms, Et aussi le nom de Madame, Et de sa gentil chamberiere,	[Mez [voz
1992	Et je vous jure par mon ame Que j'en feray trop milleur chiere; Ditez le moy, je vous emprie, Et par ma foy vous ferés bien.	[en prie [ferez bien

HOULLERIE

1996	Sire, par la vierge Marie, Vous sçarez maintenant le mien; Je suys nommé Hocquelerie, Affin que je ne mente de rien.	[scaurez [Affin ne de te mentir en rien
2000	Present te compteray ma vie, Ma contenance et mon maintieng. Je suy de gens ungs amuseurs Qui a moy se veullent aherdre,	[ung amuseur [se voeullent
2004	Et suys de gens ungs cabuseurs Qui leur fais chevance perdre. Il n'a en Franche ne en Anjou Nul que de moy se puist guetier	[ung cabuseur [leur fay leur chevance [Il n'y a en France nen Anjou 122r

Plusieurs choses sautent aux yeux. D'abord l'orthographe. Les voyelles, simples et diphtongues, peuvent revêtir différentes graphies comme dans le premier vers du passage (*mescheoir, meschoyr*) ou dans les vers 1997 (*scaurez, scaurez*), 2003 (*veullent, voeullent*) ou 2005 (*fais et fay*). Le *h* dit aspiré peut être utilisé pour marquer la non-élision d'un *-e* qui précède, ou peut tout aussi bien être omis (1985), de même qu'un *e* atone élidé peut s'écrire ou non (2006: *ne en ~ nen Anjou*). La qualité nasale d'une voyelle peut être marquée en la faisant suivre de l'une ou de l'autre des consonnes nasales *n* ou *m* (1994: *je vous emprie / je vous en prie*). Le mot *France* (au même vers 2006) peut se faire écrire aussi facilement à la picardo-wallonne avec la graphie *-ch* qu'avec la graphie française (d'ailleurs toutes deux se prononçant [s], de nombreuses rimes en font foi). Or soulignons qu'il ne s'agit pas de deux copistes différents, mais du même copiste se reprenant à quelques minutes ou à quelques heures de distance. Cela donne à réfléchir, autant que le fait – surprenant dans un manuscrit du xv^e siècle – que des morphèmes archaïques comme *-s* final à *ungs abuseurs* (2002) et *ungs cabuseurs* (2004) puissent se glisser sous la plume d'un copiste qui ne se fait pas scrupule de les remplacer, au moment de son réveil, par la forme plus moderne sans cet *-s* du soi-disant « cas sujet ». Et puis que dire de la fameuse alternance de *-s* et *-z* en finale ? Comme *Mez, voz, et ferez* (v. 1986, 1989, 1995) où *-s* final alterne avec *-z* sans règle ni préférence apparente. Sans être apparentes toutefois, il existe bel et bien des contraintes sur l'alternance de *s/z* en finale ; ils sont presque interchangeables, en variation presque libre, mais pas tout à fait. Aussi trouve-t-on *tu es* alternant avec *tu ez*, mais jamais *tu as* se faisant remplacer par **tu az*. Et ainsi de suite, ce n'est pas le moment d'entrer dans le détail d'une discussion phonétique ; il suffit de faire observer, pour rester dans nos propos sur la transcription et la restauration (par « restauration » j'entends le rétablissement de mots altérés ou disparus – sautés ou effacés), il suffit pour l'ins-

tant de faire observer à cet égard que les petits détails qui ont l'air insignifiants peuvent en réalité s'avérer... effectivement insignifiants. Ou au contraire ils peuvent *devenir* significants, lorsqu'on s'attache, par exemple en conseil éditorial, à observer un principe d'uniformité dans le traitement d'un système linguistique qui résiste fort à l'uniformisation².

Passons maintenant du niveau du détail morphophonétique et graphique au niveau des mots et des phrases. Il faut dire que ni l'un ni l'autre de mes deux textes – ni la copie manuscrite ni la copie imprimée – ne brillent par la clarté et la précision. Un exemple typique se trouve dans le passage suivant: il s'agit d'une description des cinq espèces d'hypocrites qui courent le monde.

M	I
LA SECONDE ESPECE POUR VOIR	LA SECONDE ESPECE POUR VOIR
700 Est de ceulx qui faignent <u>avoir</u> <u>Certez et comprennent leurs vices</u> Affin quilz puissent par malice Dez pecheurs faire parlement	856 Est de ceulx qui faignent <u>savoir</u> <u>Sainctete, compris bonnes vices</u> Affin quilz puissent par malices De pecheurs faire parlement
704 <u>Et le monde</u> plus proprement Et les despriser et blasmer Pour eulx <u>ensaignier</u> et louer Cecy est vray je le te conte	860 Et <u>les mordre</u> plus asprement Et les despriser et blasmer Pour eulx <u>exaucer</u> et louer Cecy est vray je le te compt
708 Car l'euvangille nous racompte Qui de telz gens parle moult bien Or l'entens et denotte bien <i>«Eyce ypocrita, primum trabem de oculo tuo et tunc videbis festucam in oculo fratris tui», etc.</i>	864 Car levangille le racompte Qui diceulx parle moult bien Or entens et le note bien <i>Ypocrita eice trabem primum de occulo tuo et tunc perspicias ut educas festucam de oculo fratris tui.</i>

Au vers 701 du manuscrit, que veut dire *Certez et comprennent leurs vices*? Vous regarderez, vous conclurez comme moi que cela ne veut rien dire, c'est une grossière faute de copie facile à rectifier d'après l'imprimé, qui au même endroit porte «Sainteté»: «La seconde espèce, pour voir [pour

² On sait qu'en moyen français les mots au pluriel s'écrivent parfois avec -s final, mais aussi avec -z, ou -x – tout comme le français moderne, qui ne cesse d'alterner allègrement les signes du pluriel: vous allez, eux aussi, les roux et les rousses, les faux et les fausses (sans parler de fausses faux, de noix douces et autres) –, à cette différence près que là où en français moderne on attend -s, -z, -x de façon régulière selon le mot, le moyen français, lui, peut nous proposer indifféremment l'un ou l'autre de ces marqueurs, comme dans *pouez* (491) et *poues* (510), tous les deux correspondant au français moderne '[tu] peux'. De la même façon, *affin que tu n'ayez* risque de dérouter (= afin que tu n'aies), comme *affin que tu ne facez* (4874), mais *ne me soyez pas a ce contraire*, sans pronom sujet, sera forcément ambigu pour un lecteur moderne, ainsi que *n'en doutez mie* (535 = n'en doutez mie), alors qu'un lecteur aux xv^e-xvi^e siècles voyaient -s/-x comme de simples allographes, des signes graphiques aussi interchangeables que pour nous 2 et ø, R et Ꝛ, z ou ꝛ.

vrai], est [constituée] de ceux qui faignent avoir [qui font semblant d'avoir] Sainteté...»³. Mais alors que veut dire la suite? Au vers 857 de l'imprimé que veut dire «compris bonnes vices»? Eh bien, là aussi cela ne veut rien dire, mais la correction est facile à deviner sous la leçon *comprent* du manuscrit, à savoir «faignent d'avoir / Saincteté et **couvrent** leurs vices». Comment savoir que c'est **couvrent** quand ni le manuscrit ni l'imprimé ne portent la bonne leçon? Ce n'est pas difficile, histoire de jambages. Mais le fait que le copiste du manuscrit aussi bien que le compositeur de l'imprimé se soient tous les deux trompés sur le même mot, ont tous les deux lu quelque chose basé sur «comprendre» – *comprent/compris* – porte à croire qu'ils copiaient sur une source commune, maintenant perdue. Ce cas n'est pas isolé; il y en a beaucoup qui nous font miroiter délicieusement, entre les jambages, cette source commune maintenant perdue.

Passons maintenant à *ensaignier* contre *exaucer*, au vers 706. *Exaucer* sous cette forme figure parmi les nombreuses variantes de l'ancien français *essalcier*, mot qui va très bien dans le contexte, et qui est abondamment attesté depuis le XII^e siècle au sens de «élever», «glorifier», «exalter», «élever en honneur, en dignité». En effet *essalcier*, dérivé de *halser/hausser* par l'adjonction d'un préfixe *es-* (refait ultérieurement en *ex-* sur le modèle de EXALTARE), prolonge en les diversifiant les sens de *hausser* «élever», sens que les lexicographes, tenant compte des autres langues romanes, font remonter à un latin populaire *ALTIARE formé sur le lat. cl. ALTUS (avec h- initial dû à un croisement, en domaine d'œil, avec l'ancien bas francique **hoh*, 'haut' [TLF VIII: 437, IX: 724]. Tout cela est fort bien. Mais il reste tout de même un petit problème. La forme *exaucer* de l'imprimé n'est pas attestée avant le XVI^e siècle. Alors M, qui a écrit *ensaignier* au XV^e, qu'avait-il donc pu avoir eu sous les yeux, lui? Les passages bibliques sur lesquels ce texte est moulé, et auxquels il est fait allusion au vers 708, de quoi parlent-ils à propos d'hypocrisie? (Il s'agit en l'occurrence de Matthieu VI, VII et XXIII). Ils disent que les hypocrites font semblant de vivre saintement, qu'ils cachent leurs vices pour tromper le monde, et tout cela afin de *s'exaucer* et se faire louer, d'accord – pour le XVI^e siècle, mais pas aux XIV^e-XV^e. Faut-il opter pour *exalter*, qui a longtemps précédé *exaucer* (en fait depuis le X^e siècle)⁴ sur ce petit bout du champ lexical *élever, élever en honneur* où *exaucer* est venu le joindre à partir du XVI^e? La charpente graphique de *exalter* est toute proche de celle de *exaucer*, mais assez loin des contours de *ensaignier* du manuscrit. Alors

³ Cette correction se trouve d'ailleurs confirmée par le manuscrit lui-même, qui dans le même passage à propos d'autres types d'hypocrites porte le moule formulaire: *ceulx qui faignent saintement / Vivre* (688-89); *ceulx... Qui faignent vivre en sainteté* (739-40); *ceulx qui ... faignent mener sainte vie* (752-53).

⁴ Attesté dans *La Vie de Saint Léger*, l'un des plus anciens textes français.

en définitive, je conclus comme suit : puisque les hypocrites rabaissent les autres pour mieux se mettre eux-mêmes plus haut, **exaucer** va très bien dans l'imprimé ; mais pour corriger le manuscrit ni *exaucer* ni *exalter* ne conviennent, ce qui m'amène à retenir la variante *essaucier* qui est bien attesté (en effet Huguet indique la prononciation *essaucer* pour *exaucer*), et qui, tant du point de vue de la graphie que de celui du phonisme, ressemble suffisamment à cet *ensaignier* qu'a écrit **M** que ma conscience de copiste me permet en toute tranquillité de corriger ainsi, sous la double égide de la philologie romane et de saint Matthieu dont les cinq passages sur les hypocrites cités dans notre texte vont dans ce sens⁵.

Or il est vrai que *essaucier* ne se trouve ni dans **M** ni dans **I**. J'aurais pu tenter d'imposer *exaucer* à **M**, et proclamer une première attestation de cette forme, antérieure à celles connues du XVI^e siècle et datant du XV^e... Et pouvant remonter au XIV^e (puisque la source de **M** est du XIV^e), pouvais-je raisonnablement l'affirmer ? Je crois que non, et que la bonne méthode plaide en faveur de *essaucier*, car aussi bien dans d'autres cas je n'ai pas pu compter davantage sur **I** que sur **M** ; tous les deux font souvent fausse route, sont également insuffisantes, également inutilisables⁶. Donc en procédant

⁵ Michel Rousse à ce propos m'a proposé la remarque suivante, que je fais mienne en l'en remerciant : « À la dictée, l'imprimeur du XVI^e rend la prononciation *essaucer* par la graphie *exaucer*. De *essaucer* à *enseigner*, phoniquement, rien ne s'oppose à ce qu'il y ait pour quelqu'un d'un peu endormi, superposition. Et de la sorte on ne bouscule pas le texte, on ne fait ici qu'adopter la leçon de l'imprimé pour corriger le manuscrit, en se permettant une simple modification de graphie pour préserver l'homogénéité de l'ensemble ». [Communication personnelle].

⁶ Quelques exemples :

	M	I
notre éd.		
1065 Le bon vergus qui en degoutte	Le bon vergus qui est de goutte.	Le bon verius qui est degoute
Il me samble qu'il n'a talent		
1618 De labourer a nostre hosté	De labourer a nostre honte	De labour ne destre en hongne
1720 Se tu metz a chascun la paume	Se tu metz a chascun la pamire (?)	Se tu nas de chascun la peine
Dessoubz leurs pis, je te proteste	Dessoubz leurs pie je te proteste	Dessus ce / je te proteste
1832 Nous le trouverons, preste ta main	Nous le trouerons preste et a main	Nous la trouerons piez & main
Au deable soit dés et taverne ;		Au diable soient dez & taverne
2294 Vous ne faittez que balivernes !	...que friuolles	Boy se ne sont que babillemens
4332 Je te meine a Male Fin		
Affin de te mieulx hetier	Affin te mieulx hetier	Affin que tu soye haitier
Entre vous petis deabletiaux		Entre vous petis diableteux
4620 Qui estes souppez et isneaulx	... et stsneaulx [?]	Qui estes souppez & ygneux
Et qui courés legierement...		Et qui courez ligierement
4782 Tu m'as dict moult grand fiction	... fraction	Tu mas dicte grande raison
Je ne le soufferoye jamais.		Je ne le souffreroye jamais

ainsi je travaille plus au service de l'œuvre qu'au service de l'une ou de l'autre des deux copies *fautives*. Autrement dit, je **transcris** mon manuscrit de base tel quel quand je peux, et je le **corrige** à la lumière de l'imprimé quand je peux et que je dois le faire ; mais quand je ne peux ni transcrire, ni corriger **M** d'après **I**, alors je suis obligé de **restaurer** d'après la lettre ou le sens de **I**, de **M**, de leur source commune qu'ils m'indiquent ou qu'ils me laissent deviner, et enfin, je l'avoue, je restaure, à l'occasion, d'après un certain nombre de réflexes et de connaissances qui me permettent de redresser certaines expressions déformées – pas toutes –, et de combler certaines lacunes – mais là encore, certainement pas toutes.

J'aurais pu faire état ici d'autres cas de ce genre – par exemple dans le manuscrit «Grant amertume et grand douleur / D'avoir perpetré telle fleur» au lieu de «telle horreur» (1061)... J'en ai de plus savoureuses encore, mais les limites de cet exposé ne permettent pas d'en parler⁷.

Je conclus donc en résumant l'essentiel de la méthode que j'ai été amené à adopter face à la situation particulière où je me trouve vis-à-vis de ces deux témoins eux-mêmes l'un et l'autre très particuliers. Mon approche n'est ni «interventionniste» ni «conservatrice» mais l'une et l'autre selon le cas et, comme il convient, sans rigidité et sans dogmatisme. Cette approche s'articule en trois points :

- 1) **90%** transcription de **M** tel quel.
- 2) plus **9,5%** corrections, lacunes remplies d'après **I**: méthode dite correction par contrôle. **M** et **I** se corrigent mutuellement, et dans l'ensemble **M** est plus fautif que **I**; en effet sans ce dernier, de nombreux vers du manuscrit auraient été impossibles à redresser ou à reconstituer.
- 3) plus enfin **0,5%** restauration/reconstruction: restauration après contrôle, au-delà de ce que fournit le texte de contrôle. Cette restauration s'étage, elle aussi, sur trois niveaux :

⁷ Par exemple dans ce passage sur les malheurs de l'homme pauvre qui veut faire l'amour avec sa femme mais ne veut pas lui faire un enfant :

Quand ung povre a povre femme,
Il convient qu'elle soit sa dame.

2044 Sil a chevance il engendra...

Je corrige *Sil a chevance* en *Si la chevauce*. Mêmes jambages, exactement les mêmes, *n* étant souvent impossible à distinguer de *u* en cursif; alors il a suffi d'une petite erreur de segmentation pour que **M** aboutisse à un contresens. Car la leçon du manuscrit – *sil a chevance* – est en l'occurrence impossible par définition, s'agissant d'un pauvre. Donc je corrige d'après **I**: *sil la hoche* (2178), aussi bien que d'après **M** lui-même sept vers plus loin: *Qu'il chevauce sa povre vielle*.

- a) *d'après M dans son ensemble (autogreffes) – au niveau des formes et des graphies individuelles.* Là où **M** présente une leçon satisfaisante ou du moins défendable, je m'abstiens d'intervenir. Par là je suis conservateur. Par contre, là où **M** présente une leçon insatisfaisante – fautive – mais où **I** n'est d'aucun secours, je n'interviens pour corriger de mon propre chef que là où une correction simple s'offre d'elle-même – ne se fait pas courir après –, s'impose spontanément par les usages grammaticaux et stylistiques du texte lui-même dans son ensemble. En cela je ne suis pas conservateur, je ne conserve pas les erreurs manifestes. Je ne suis pas non plus interventionniste indiscret; je me refuse à récrire le texte depuis l'extérieur de mon manuscrit. Je veux dire par cela qu'en corrigeant je trouve préférable de me servir d'autogreffes – des graphies prélevées sur **M** lui-même – plutôt que de replâtrer son texte à tort à travers à la manière d'un viol, d'un Viollet-le-Duc, d'un Gaston Paris éditant *Saint Alexis*, ou d'un Jenkins éditant la *Chanson de Roland*.
- b) *Même principe au niveau des mots et des expressions:* je ne substitue pas à une leçon douteuse de **M** la leçon correspondante de **I** simplement parce que cette dernière m'apparaît «meilleure» – plus jolie, plus satisfaisante, plus correcte; au niveau du lexique je ne recours à **I** que là où **M** présente un réel contresens ou un pur nonsens, ou du galimatias indéfendable.
- c) *D'après M vers I ou I vers M – au niveau des vers entiers sautés.* Ces cas sont nombreux. Si je ne peux pas établir d'après l'imprimé un vers sauté dans le manuscrit, je me permets d'en fournir un pour colmater une petite fissure là où les conventions de facture de la moralité en général, et de cette pièce en particulier autorisent une restauration quasiment invisible. (Je la mets, bien sûr, entre crochets carrés et je la signale en note.) Par exemple le vers 7117, sauté dans le manuscrit au tournant d'un feuillet, mais facile à rétablir sans risque d'erreur même en l'absence d'un passage dans **I** pouvant servir de contrôle:

Je suy ung Dieu en trinité,
Ainsi le tesmoigne l'escript,
7116 Trois personnez en unité
[Pere, fils, et saint esperit].
Anglez, alez, grans et menus...

Par contre, devant des fissures ou des trous plus importants – des vers sautés dont le contenu ni le contour ne se laissent pas tout de suite deviner – là je ne rétablis rien du tout. Donc au niveau des vers sautés, je suis à la fois interventionniste et conservateur: j'interviens de façon conservatrice.

En somme, l'édition que je prépare peut être qualifiée, j'en conviens, de « composite ». Soit. Je serais alors compositeur. Mais entendons-nous, ce mot de composite ne veut rien dire dans un contexte où l'original manque et où toutes les versions connues sont elles-mêmes composites par nature. On l'a vu, les deux rédactions subsistantes de *Bien Avisé Mal Avisé* sont des remaniements, présentent un texte à plusieurs points de vue trafiqué et disparate. L'ordre et l'agencement des épisodes diffèrent considérablement d'une version à l'autre. On ajoute des personnages et on en supprime d'autres. Et non seulement des personnages mais des épisodes, des pans entiers de texte, des tirades, des phrases, des mots – aussi bien, bien entendu, que des formes et des graphies comme celles que nous avons vues plus haut au niveau du détail. On rallonge ou on raccourcit. Au gré du public ou des goûts et préoccupations du copiste-rédacteur.

Nous avons vu aussi que la *langue* du manuscrit est composite, à cheval sur les régions et leurs dialectes (Ile de France, Nord) et à cheval sur les siècles. Les graphies et les expressions savantes de la culture cléricale du xv^e siècle côtoyant des traits grammaticaux et orthographiques plus anciens voire archaïques, donnent à l'ensemble du texte l'allure de ces vieilles églises ouvragées au cours des siècles, au fil des générations et des styles, la décoration comme le corps du bâtiment, les vitraux comme les pierres, parlant chantant toujours les mêmes propos aux accents pourtant légèrement rajeunis, accomodés à l'endroit. Vivante et vivace tradition toujours en mue, et toujours la même ! Rien de plus étranger d'ailleurs, on le sait, à ce fixisme, à cette homéostasie idéalisée de l'éthique scientifique (philologique) et à son goût pour la régularité et la reproductibilité dans le toujours pareil-à-soi. On pourrait certes réduire le texte de notre moralité à l'uniformité d'un texte moderne, normaliser, régulariser, raboter sa surface rugueuse, ramener à l'ordre ses incohérences. Ce serait un peu comme la rénovation des vieux édifices sauf que de nos jours on a appris à comprendre et à respecter la disparate des cathédrales et des vieilles églises en parlant plutôt de polyphonie que de disparate, plutôt de syncrétisme que d'incohérence. Pour ma part je tâche d'en faire autant à l'endroit d'un vieux texte ni littéraire ni liturgique mais qui tient des deux, à la fois acte de foi et monument lui aussi, tout aussi précieux et *merveillable*, tout aussi digne non de rénovation mais de préservation et de restauration respectueuse. Et imparfaite. Respectueusement imparfaite.

Jonathan BECK
Université d'Arizona